



Facture edf à régulariser en 5 fois.

Par **antony brohan**, le **26/06/2008** à **21:56**

Bonsoir,

Nous étions mensualisé pour nos factures EDF, suite à plusieurs rejets de la manque, EDF a cessé la mensualisation et nous a adressé une facture de 1600 €, je souhaiterai régler cette facture en cinq fois mais voilà EDF ne veut pas il exige le paiement en 2 fois. Est ce que j'ai un recours ?

En deux fois cela fait beaucoup trop. Il me menace de couper le compteur.

Merci.

Valérie T